

0400005N  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE JEAN ROSTAND  
AVENUE JEAN ROSTAND  
40130 CAPBRETON  
Tel : 0558721196

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 1  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Michael Dordain

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NAZARE Portugal , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SEJOUR NAZARE 2020 - 29 élèves SEGPA

-pour un effectif de 29 élèves et 4 accompagnateurs

-pour un coût famille de 229.76€ et une durée de 6 jours du 5-10AVRIL

-avec acceptation de dons du FSE 580€ , dons d'associations solidaires et citoyennes 300€ , don de la Mairie de Capbreton 1450€

-avec participation de la taxe d'apprentissage : 1500€

-financement des frais accompagnateurs sur les fonds de roulement du collège : 998.96€

Le CA autorise le chef d'établissement à signer tout contrat relatif à ce voyage ainsi qu'à créer toute régie au besoin pour ledit voyage.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0